

## « ECHANGES SCOLAIRES VILLE-PARC ou INTER-PARCS»

Objectifs: Favoriser chez l'enfant la connaissance de son propre territoire et de son milieu de vie. Développer la connaissance et le respect du territoire et des modes de vie de l'autre. Montrer les interrelations existantes, les solidarités à développer entre deux territoires. Vivre ensemble une expérience de développement durable

Public ciblé : Ecoles maternelles et primaires des communes du Parc.

Points forts: Utilisation de la mallette «Je découvre le Parc»

Echange avec une classe de ville (Chambéry ou Grenoble) ou une classe d'un

autre Parc naturel régional.

Visites chez les correspondants, les enfants sont les acteurs de la découverte.

## Programme:

- Cet échange scolaire Ville-Parc ou inter-Parcs peut ne représenter qu'une partie d'un projet pédagogique, lui apportant ainsi une richesse supplémentaire. Les enseignants sont libres de choisir leur thème et leur démarche en fonction de leur propre projet pédagogique.
- Tout au long de l'année, les enfants sont acteurs de l'échange : une communication régulière est établie entre les classes tout au long de l'année, au choix de l'enseignant (courrier, mail...).
- En parallèle de la démarche, les enfants étudient le thème choisi par l'enseignant et s'approprient leur territoire en vue de le présenter aux enfants de l'école avec laquelle ils échangent.
- L'échange donne lieu à au moins deux moments de rencontre sur chaque territoire, où les enfants deviennent ambassadeurs de leur propre territoire.
- En fin d'année, l'enseignant est libre de restituer le projet, sous forme de panneau ou autres.

## **Engagements du Parc:**

- Soutien financier par la Ville et les Parcs (transports, outils pédagogiques, intervenants extérieurs) en fonction du coût total de l'échange et dans la limite du budget disponible.
- Fourniture d'un exemplaire de la mallette pédagogique et de pochettes de l'élève
- Edition d'un livret regroupant tous les projets pédagogiques aidés par le PNR de Chartreuse

## Engagements de la classe :

- Réalisation du projet dans le courant de l'année
- Prise en charge des coûts complémentaires (transports, documentation, fournitures...)
- Réalisation d'un support de restitution finale avec copie au Parc.









